

Origine: Afrique du Sud

Griffes de sorcières

Doigts de sorcière, ficoïde à feuilles en sabre, figues des Hottentots

Nom scientifique

Carpobotrus edulis (L.) N.E. Br., Carpobotrus acinaciformis (L.) L. Bolus
Famille des Aizoacées



Cliché F. Refait

Description

Les *Carpobrotus* sont des **plantes vivaces**, glabres, un peu ligneuses à la base, **couchées avec des tiges rampantes ou pendantes, de 60-120 cm et formant de grands « tapis** ». Les feuilles sont très épaisses (10-15 mm) et à trois faces, opposées et séparées par des entre-nœuds de plusieurs centimètres. Elles mesurent 8 à 11 cm de long et ont une section triangulaire équilatérale chez *C. edulis*, une section triangulaire isocèle chez *C. acinaciformis* Les fleurs terminales et solitaires sont rose-pourpre, roses, orangées ou jaunes, grandes (50-120 mm de diamètre) formées de nombreux pétales et d'étamines jaunes s'épanouissant au soleil et vers le milieu de la journée. Le fruit acide, charnu, indéhiscent, en forme de figue est une baie consommée comme marmelade par les Hottentots en Afrique du Sud.

Remarque : les hybridations et introgressions fréquentes rendent les déterminations entre les deux espèces souvent délicates.

Reproduction et dissémination

Les Carpobrotus possèdent des capacités de reproduction variées :

C. edulis peut donner des graines viables (autogamie spontanée ou facilitée par les insectes, allogamie) ou se reproduire de manière végétative. Pour C. acinaciformis seule la reproduction végétative est efficace.

La floraison a lieu en fin de printemps et l'été. La production de graines est très importante : 1000-1800 graines par fruit. Les graines sont presque obligatoirement dispersées par les animaux puisque la décomposition des fruits dépasse trois ans. La germination semble favorisée par plusieurs facteurs : indigestion par les vertébrés (lapins), incendies modérés, présence de sel.

La propagation végétative s'effectue par le biais de fragments de tiges transportés par l'eau de mer ou les oiseaux (goéland). La croissance des stolons est rapide : un seul pied peut couvrir une surface de 20 m² en 10 ans.

Ecologie et milieux colonisés

Les griffes-de-sorcière ont une grande plasticité écologique mais se cantonnent à la zone côtière : elles colonisent les rochers littoraux, pentes rocailleuses et falaises côtières sur silice, plus rarement calcaire, les dunes vives et les arrière-dunes mais aussi des formations rudérales (terrains remaniés) à l'exception des biotopes salés ou trop humides.

C'est une plante grasse qui ne souffre ni de la sécheresse, ni du froid. Elle supporte aussi l'aspersion des embruns salés.



Invasion du *Carpobrotus* dans le Val de Saire (50) Cliché : T. Thierry/CEL

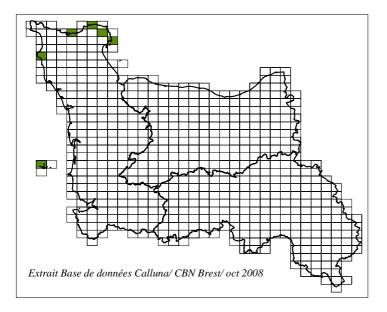
Introduction et aire de répartition globale

Le *Carpobrotus* est une plante originaire de la région du Cap en Afrique du Sud qui fut introduite dès 1680 en Europe (au jardin botanique de Leyden en Hollande). Elle fut plantée en 1690 dans les jardins britanniques. Elle a été citée naturalisée à Guernesey et Jersey en 1886. Décorative, résistante et capable de fixer rapidement des sols nus, elle est malheureusement souvent cultivée en bordure de mer.

En Europe, les *Carpobrotus* se localisent principalement sur le littoral méditerranéen mais ils sont aussi présents sur la côte atlantique depuis le Portugal jusqu'au nord de l'Irlande. Sur la côte ouest de la France les griffes de sorcière sont présentes sur le littoral des Landes et des Pyrénées atlantiques, et plus au nord de la Vendée jusqu'à la Manche, assez abondante sur les côtes Bretonnes notamment du Finistère.

Répartition et niveau d'invasion connu en Basse-Normandie

La Griffe de sorcière a été repérée en plusieurs points du littoral de la Manche notamment sur certains hauts de plages du Val de Saire et falaises de la Hague. Elle semble pour l'instant se cantonner à des accès aux plages.



Les griffes de sorcière sont des espèces <u>potentiellement invasives</u> en Basse-Normandie.

Nuisances dues à l'invasion

Sur la biodiversité

Les *Carpobrotus* font partie des végétaux exotiques posant le plus de problèmes écologiques dans les différentes régions du monde surtout celles à climat méditerranéen. Dans ces conditions, cette extension peut entraîner un déclin de la biomasse, de la durée de vie et du rendement reproductif d'espèces autochtones présentes dans le même biotope, en raison de la compétition en eau et lumière.

Carpobrotus edulis apparaît plus envahissant que Carpobrotus acinaciformis et l'hybride semble encore plus compétitif.

En Basse-Normandie, l'espèce est encore peu envahissante mais la dégradation de certains secteurs du littoral (surfréquentation) et les évolutions climatiques peuvent accélérer un développement du nombre de stations et de leur surface.

A faire ou... ne pas faire

Ne pas planter de griffes de sorcières dans les jardins littoraux.

Informer d'autres jardiniers, les communes, sur les problèmes que pose cette plante.

Ne pas intervenir par arrachage, épandage d'herbicide ou tout autre moyen d'éradication sur une station repérée dans la nature, sans un avis et un encadrement adéquat.

Conseil de gestion

L'éradication totale et définitive des griffes de sorcière n'est pas envisageable. Cependant un repérage, un suivi et un contrôle des localités où l'espèce s'est implantée est nécessaire afin de tenter de maîtriser l'expansion de l'espèce.

Si un chantier est envisagé, il est indispensable en premier lieu de réaliser un bon diagnostic de la situation : cartographie des foyers et de leur ampleur afin de fixer des unités géographiques cohérentes de travaux.

Avant toute intervention en situation de forte pente (cas fréquent), il faut s'assurer de la nature du sol afin de ne pas provoquer une érosion de la falaise suite au chantier.

Vu l'étendu des stations bas-normandes les techniques d'arrachage manuel semblent les plus appropriées, en prenant soin de ne laisser aucun fragment sur place. En situation de pente, il suffit souvent d'enrouler progressivement le tapis de *Carpobrotus* et de jouer sur le poids de l'ensemble pour améliorer l'efficacité de l'éradication.

Lors du chantier toutes les précautions doivent être prises pour éviter de propager l'espèce : réaliser les chantiers nettement avant la floraison, éliminer tous les produits des coupes et arrachages.

Après éradication, un suivi sur une période d'au moins trois ans s'impose afin de supprimer les germinations apparues dues aux graines contenues dans le sol. Une analyse spatialisée des taches à éradiquer devrait être localement menée, afin qu'il n'y ait pas de réensemencement à partir de graines provenant d'individus proches et dispersées par les mammifères.

Les quelques tentatives d'éradication déjà pratiquées (en Corse et sur les îles d'Hyères) ne constituent que **des expérimentations ponctuelles d'extrapolation encore délicate**.

Les opérations menées en Basse-Normandie

Aucune à notre connaissance.

Pour en savoir plus

BRUNEL, S., 2003 – Plantes envahissantes de la région méditerranéenne, Agence méditerranéenne de l'Environnement-Région Lanquedoc-Roussillon, Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, 48p.

COSTA, C. 2005 – Atlas des espèces invasives présentes sur le périmètre du Parc naturel régional de Camargue, PNR de Camargue, 220p.

MULLER, S. (coordinateur), 2004. – Plantes invasives en France. Patrimoines naturels, 62, Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, 168 p.

Site internet: http://www.bretagne-environnement.org/especes-invasives/



Fiche rédigée par le Conservatoire botanique national de Brest C. Zambettakis

Avec le soutien financier de :







